

N° 14 – 07 juillet 2015

Champagne-Ardenne

## Bulletin de Santé du Végétal

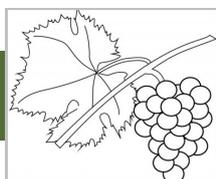
### Vigne

#### A RETENIR CETTE SEMAINE

**Oïdium** : Progression de la présence de symptômes sur grappes. Maintenir la surveillance.

**Mildiou** : Vignoble toujours très sain. Faible pression.

**Tordeuses** : Premiers œufs trouvés le lundi 06 juillet.



#### STADES PHENOLOGIQUES



Stade 31 "grains de pois"

Avec les températures estivales, et malgré le peu d'eau tombé depuis début juin, le grossissement des baies se poursuit. Dans les sols les plus superficiels, le stress hydrique commence à être perceptible au niveau de la vigne (jaunissement des feuilles en bas de cep).

Le stade 31 « grains de pois, les grappes pendent » est généralisé au vignoble. Dans les parcelles les plus précoces, le stade 33 « fermeture de la grappe » est très proche.

En comparaison avec les dates des stades phénologiques des années passées, la vigne semble prendre quelques jours d'avance.

**Chardonnay, Pinot noir et Meunier** : stade 31 "grains de pois" à début du stade 33 "fermeture de la grappe" en parcelles hâtives.

**REMARQUE** : ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 29 juin au 03 juillet sur 179 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.





## TORDEUSES

### Situation

Le vol de la deuxième génération de *Cochylis* a débuté depuis le 26 juin, et celui d'*Eudémis* le 04 juillet. Les conditions météorologiques, sèches et très chaudes de la semaine dernière ont fortement perturbé les pontes.

Les premiers œufs frais ont été repérés lundi 06 juillet à Epernay, Treslon et Landreville (source GDV 51 et Champagne Chassenay d'Arce). Les conditions météorologiques prévues pour cette semaine devraient être plus favorables à l'activité des papillons.

### Analyse du risque

Le risque G2 doit maintenant être pris en compte.

## BOTRYTIS

### Situation

Aucun symptôme vu au vignoble.

### Analyse du risque

Le stade B « fermeture de la grappe » est proche voire atteint en parcelles précoces. Suivre l'évolution de la phénologie.

Pour rappel, l'expression de la maladie et son développement sont multifactoriels et dépendent notamment des conditions météorologiques enregistrées entre véraison et vendange. Les mesures prophylactiques visant à aérer la zone fructifère (qualité du palissage, rognages soignés, etc.) participent grandement à limiter le risque « pourriture grise ».



## MILDIU

### Situation

A ce stade avancé de la campagne, la situation mildiou est toujours très calme à l'échelle du vignoble.

Sur le réseau RSBT, la fréquence de parcelles concernées par la présence de taches sur feuilles reste stable (29 % le 03 juillet, contre 28 % le 26 juin). Les taches sont anciennes et éparses.

Quelques gouttes (moins de 1 mm) très localisées sont tombées le week-end du 04/05 juillet (sortie de taches théorique à partir du 09 juillet). Le 07 juillet, des averses orageuses ont traversé le vignoble. Des contaminations éparses ont pu se produire. Les sorties de taches sont attendues à partir du 12 juillet.

Aucun symptôme sur grappes n'a par ailleurs été signalé.

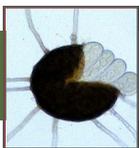
### Analyse du risque

En raison des très faibles cumuls de pluie tombés en juin et depuis début juillet, et de la quasi absence de symptômes au vignoble, le risque épidémiologique mildiou à l'échelle du vignoble est faible.

La sensibilité des grappes à de nouvelles contaminations diminue pour devenir nulle au stade « fermeture de la grappe ».

La maîtrise du risque mildiou passe par une bonne prévention des repiquages (contaminations secondaires).

Surveiller les prévisions météorologiques.



## OIDIUM

### Situation

Les observations sur grappes ont pris le relais des notations sur feuilles depuis deux semaines. Elles concernent tous les cépages.

Sur le réseau RSBT, la fréquence de parcelles concernées par la présence de symptômes sur grappes est passée de 6 % le 26 juin à un peu plus de 10 % le 03 juillet. Les symptômes concernent majoritairement des parcelles de Chardonnay, mais également quelques parcelles de Pinot noir.

Cette situation est le résultat du fort risque épidémique qui règne au vignoble depuis le début de la campagne.

Ces symptômes sont de plus en plus facilement visibles.



*Symptômes sur jeune grappe.*

### Analyse du risque

La sensibilité des grappes reste importante jusqu'au stade 31 « grain de pois ». La réceptivité à de nouvelles contaminations décline ensuite progressivement pour devenir nulle à la fermeture de la grappe (stade 33). Le risque oïdium suit donc la même tendance.

La pression oïdium de l'année en cours étant élevée, restez très vigilant jusqu'à la fermeture complète de la grappe.

Surveillez vos parcelles (50 grappes, en effectuant un aller-retour dans la parcelle), et en priorité celles dans lesquelles de l'oïdium sur grappes a été régulièrement observé ces dernières années, ou bien celles présentant des symptômes sur feuilles cette année, ou encore celles situées dans des secteurs sensibles.

La gestion du risque oïdium reste toujours la priorité à ce stade de la campagne.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### Nouvel arrêté « mélanges »

L'arrêté du 07 avril 2010, qui régissait les mélanges extemporanés, est remplacé depuis le 24 juin 2015 par l'arrêté du 12 juin 2015. La nouvelle réglementation est basée sur les mentions de danger H du nouveau système de classification et d'étiquetage des produits chimiques. En dehors de ces aspects réglementaires, il faut aussi vérifier la compatibilité physico-chimique, la compatibilité biologique, et l'intérêt agronomique du mélange envisagé.

Pour plus d'informations, voir les Avertissements Viticoles® n°161 du 07 juillet 2015.

### Défauts de sélectivité observés au vignoble

Des brûlures sur grappes, voire sur les jeunes feuilles, liées à des traitements phytosanitaires effectués la semaine dernière, ont pu être observées.

Par ailleurs, des déformations des feuilles et des problèmes de fructification, ont également été vus. Les investigations laissent penser à un lien avec certaines applications de produits phytosanitaires réalisés en 2014.

Reportez vous à l'extranet du CIVC, rubrique « technique et environnement » ou aux Avertissements Viticoles® n° 160 du 03 juillet 2015 pour plus d'informations.



## Bulletin de Santé du Végétal

Vigne

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de  
la Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne :

<http://www.champagric.fr/agriculture-durable/bulletins-de-sante-du-vegetal.html>

et de la DRAAF :

<http://www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal-BSV>



**ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE  
CHAMPAGNE-ARDENNE SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES  
PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU VIGNE :**

Champagne Veuve Clicquot Ponsardin - CIVC - Cohésis Vigne - COMPAS - Coopérative Champagne Coligny - Champagne Chassenay d'Arce -  
Coopérative Charles Collin - CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - FCM Consultants - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'agricul-  
ture de la Marne - Magister - Ets RITARD - SOUFFLET Vigne - STAHL - Union Aubeoise - Union Champagne - Viti-Concept.

**Rédaction :** le CIVC avec relecture de Champagne Chassenay d'Arce, CSGV et DRAAF-SRAL.

**Animation du réseau Vigne :** Alexandra BONOMELLI - CIVC. Tél. : 03 26 51 50 62. Courriel : alexandra.bonomelli@civc.fr



**Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique,** vous pouvez en faire la demande par courriel à  
k.benredjem@champagric.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO 2018.